

## **Les activités médias du CDI**

**Collège Michel-de-l'Hospital, Riom, académie de Clermont-Ferrand**

Comme dans beaucoup d'établissements scolaires, c'est du CDI que partent les projets et les activités liés aux médias d'information. Ces activités peuvent être ponctuelles et se faire directement avec les élèves, par exemple l'installation du kiosque pendant la Semaine de la Presse, le club journal ou, s'inscrire dans la durée et dans ce cas, elles sont toujours menées en collaboration avec un ou plusieurs enseignants de discipline. Pour cette raison, les actions entreprises varient d'une année sur l'autre en fonction des attentes et de la personnalité des partenaires engagés.

L'objectif principal est de développer l'esprit critique des élèves face aux informations, à travers différents critères : hiérarchisation, fiabilité de l'information, pluralité des points de vue.

Le « *Dix-15 collégiens* » en ligne donne une image du travail réalisé avec nos élèves.

[www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-michel-hospital-riom/viecollege/dixquinze.htm](http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-michel-hospital-riom/viecollege/dixquinze.htm)

I - Opération Dix-15 au cœur d'une classe de 5<sup>ème</sup>

II - Concours de « Unes » pendant la Semaine de la presse

III - Couvrir l'événement

IV- justice et presse

V- Le Club Journal du collège

VI- Bilan

## **Les activités médias du CDI**

Bilan établi par Joëlle Ortis, professeur documentaliste, collège Michel-de - l'Hospital, Riom, académie de Clermont-Ferrand.

Restructuré en 1992, le collège accueille aujourd'hui les élèves du centre ville ainsi que ceux des communes périphériques de Cellule, Ennezat, Mozac et Enval. Cependant, la population accueillie reste majoritairement urbaine, composée d'enfants d'ouvriers, de fonctionnaires et de commerçants. Les effectifs sont actuellement en baisse. En six ans, le collège a perdu 26% de sa population, passant de 688 élèves en 1998 à 509 en 2004. Il faut noter que depuis 1997, le collège accueille une population d'une vingtaine d'élèves du voyage.

L'effectif enseignant est de 47; il se caractérise par sa stabilité ( 80.52 % d'entre eux sont au collège depuis plus de 5 ans).

## **Les caractéristiques du CDI (encadré)**

Le CDI est installé dans une ancienne chapelle ( à partir de 1618, le collège avait été confié à la congrégation de l'Oratoire) dont il a gardé toutes les caractéristiques (porte extérieure, colonnes en pierre de Volvic, hauteur de voûte), ce qui en fait un lieu à la fois imposant et surprenant. La hauteur importante a permis, à la restructuration, de construire une mezzanine assez large qui abrite une partie du fonds et est utilisée par les élèves qui travaillent en groupe. Il a un emplacement privilégié qui encourage sa fréquentation : il est situé au rez-de-chaussée du bâtiment, dans le hall d'accès à la cour de récréation et au bas du grand escalier

qui dessert les 4 étages de salles de cours. La permanence est proche : une porte lui permet d'accéder directement sur la mezzanine.

*Fonctionnement* : 1 documentaliste avec l'aide de deux contrats CES (travail interne, rangement, équipement des livres...).

*Équipement* : 6 ordinateurs élève (consultation, traitement de texte...) installés en réseau avec scanner et imprimante, 2 ordinateurs professeur dont celui de la documentaliste avec imprimantes. 1 téléviseur avec magnétoscope double (cassettes vidéos et DVD). Pour le moment il n'y a pas de liaison Internet pédagogique au CDI, ce qui n'est pas sans poser de multiples problèmes. Si tout va bien, la situation devrait rapidement évoluer.

*Abonnements* : 28 titres. Périodiques de presse jeunesse : 10 (actualités et documentaires) + 6 titres de loisir. Périodiques adultes : 12 titres ( Pédagogie + information). Budget consacré aux abonnements : 860 €.

*Fonds audiovisuel* : 54 VHS (Théâtre, films , histoire, géographie, sécurité routière).

*Les usagers* : Les 240 m2 de plain pied peuvent accueillir 20 élèves dans l'espace de recherche, 10 élèves dans l'espace informatique et 10 élèves dans le coin lecture. La mezzanine accueille 4 à 5 élèves. En moyenne, il y a 25 à 30 élèves par heure au CDI et 30 à 40 entre 12h30 et 13h25 (le CDI est ouvert entre 12h et 13h30). Le CDI est donc un lieu vivant que les élèves comme les enseignants apprécient tout particulièrement.

---

## **Zoom**

### **Les activités médias du CDI**

Comme dans beaucoup d'établissements scolaires, c'est du CDI que partent les projets et les activités liés aux médias d'information, peut-être parce que les documentalistes, de par leur formation, sont plus sensibles aux différents problèmes liés à l'information.

En 2004-2005, 5 activités pédagogiques ont été menées dont une qui a démarré pendant la semaine de la presse. En 2005-2006, les activités et les partenariats ont peu changé. Nous avons retravaillé les objectifs et le déroulement des séquences en tenant compte des difficultés rencontrées l'année précédente.

### **I-Opération Dix-15 au cœur d'une classe de 5<sup>ème</sup>**

Dix-15 est un journal web fait, en classe, par des élèves sous la direction de leurs maîtres et professeurs. Ce sont les écoliers, collégiens et lycéens qui assurent la collecte des informations, leur rédaction et leur illustration. Sous forme numérique ou sur papier pour ceux dont l'établissement n'est pas encore connecté, ils transmettent ensuite leurs textes, à un opérateur chargé de la mise en ligne.

#### **Déroulement**

Après une initiation aux techniques journalistiques, les élèves écrivent un article tous les mois afin de participer au journal en ligne des collégiens de l'académie. Les élèves travaillent par groupes de trois sur un sujet d'actualité en dehors des heures de cours, au CDI. Les groupes sont déterminés pour l'année.

Le thème est choisi conjointement par les enseignants en fonction de l'actualité. Par exemple, la Chine pour le premier article, à l'occasion du lancement de l'année de la France en Chine en septembre 2004.

Plusieurs rubriques sont imposées aux élèves : événements régionaux, nationaux ou internationaux, société, vie quotidienne, tourisme, passions et loisirs, lecture, poésie, jeux et sondages. Chaque groupe doit écrire au moins une fois dans l'année dans une de ces rubriques.

Le professeur de lettres et le professeur - documentaliste interviennent ponctuellement, en fonction des besoins des élèves, en tant que personnes ressources.

*Objectifs documentaires* : être capable de trouver et de traiter les informations (tri, hiérarchisation...) en utilisant tous les supports disponibles du CDI (livres documentaires, périodiques, logiciels, cd rom, Internet) ou de leur environnement quotidien (programme de 5ème).

*Objectifs disciplinaires* : maîtriser les formes de discours en fonction de leur visée ; écrire dans un autre objectif, dans un cadre différent que celui de la classe (il faut prendre en compte la variété des destinataires et l'effet produit par le texte).

*Objectifs interdisciplinaires* :

- acquérir des compétences pour le B2i en réinvestissant les connaissances acquises en technologie et en les complétant.
- inciter les élèves à lire la presse de manière pluraliste en utilisant plusieurs sources.

*Compétences développées* :

- travailler en groupe
- développer l'autonomie
- être curieux par rapport à l'actualité
- exercer l'esprit critique
- mettre en commun des compétences documentaires et interdisciplinaires (français, technologie, histoire, géographie, éducation civique...)

*Evaluation*

Les articles sont évalués conjointement en prenant en compte les critères suivants :

expression écrite

titre

angle d'attaque

originalité du contenu

respect des cinq W

**En 2005-2006** ce travail a été reconduit. Certaines modalités ont été modifiées en fonction de l'évaluation (cf en annexe 1 le questionnaire adressé aux élèves) : les élèves ont travaillé par deux et nous les avons laissés choisir le thème de leur article sans imposer de grandes rubriques mais ils devaient rendre compte de l'actualité régionale.. Nous avons rejeté systématiquement tous les articles encyclopédiques.

On peut consulter les pages réalisées par les élèves sur le site du collège.

[www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-michel-hospital-riom/viecollege/dixquinze.htm](http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-michel-hospital-riom/viecollege/dixquinze.htm)

## **II - Concours de « Unes » pendant la Semaine de la presse**

Le concours est lancé dans deux classes de 5<sup>ème</sup> par le professeur de français et le professeur documentaliste.

*Pré-requis* : ces deux classes ont été choisies car elles participent déjà au *Dix-15*, le journal en ligne des collégiens. Les élèves ont travaillé sur les notions journalistiques telles que : la cible visée, la ligne éditoriale, l'angle d'attaque, la règle des 5 W, l'accroche etc.

*Objectifs* : analyser la une du quotidien régional « La Montagne » et réaliser sa propre Une.

*Déroulement de la séquence*

En classe, présentation conjointe du travail proposé.

Les élèves vont travailler par groupes de deux. Chaque groupe doit réaliser sa une en se servant du jeu de dépêches choisies sur le site de l'A.F.P. le matin du coup d'envoi du concours.

Les séances se déroulent au CDI sur 6 heures et sont encadrées par la documentaliste et le professeur de Lettres qui interviennent sur les groupes à chaque étape de la réalisation (lecture des dépêches, choix des événements retenus, choix de l'emplacement, corrections diverses, recherche et choix des images...)

*Première séance* (1 h)

observer la Une de La Montagne

analyser les éléments qui y figurent

synthèse : chaque élève renseigne le schéma muet (cf. annexe)

Séances suivantes (5h) : les groupes travaillent en autonomie et les enseignants interviennent à la demande.

*Evaluation* :

- pertinence du choix des articles et des images et de leur place
- conformité à la dépêche
- style de l'article
- originalité du titre
- harmonie de la page

Proclamation des résultats et remise des prix aux deux groupes gagnants.

• **En 2005-2006**, ce concours intra collège a été reconduit avec une seule classe de 26 élèves (celle du *Dix-15* collégiens) qui a participé au concours de Unes de la Fondation Alexandre Varenne. Cette classe, divisée en 5 groupes, devait, à partir des dépêches imposées, composer la « Une » du journal *La Montagne*. Une maquette sur les cinq, a été sélectionnée pour la finale.

L'organisation sur quinze jours (du lancement officiel à la date limite d'envoi des « Unes » à la Montagne), adoptée sur ces deux années n'est pas satisfaisante.

Les élèves ont du mal à reprendre le travail en cours, d'autant qu'ils viennent au CDI en dehors des heures de cours fixées pour ce travail et jamais au complet.

Pour l'année prochaine, nous réfléchissons à une distribution du temps différente.

Nous envisageons d'autre part de mener ce travail avec une classe de troisième.

### **III - Couvrir l'événement**

**Orientation : découvrir les métiers en classe de 3<sup>ème</sup>**

Il s'agit d'une collaboration entre le professeur de Lettres et le professeur - documentaliste dans une classe de troisième où le professeur de Lettres est aussi professeur principal.

*Objectifs documentaires :*

Rechercher des informations sur les différents métiers en utilisant les publications écrites de l'Onisep, les fiches métiers Onisep sur Cédérom et le logiciel Inforizon pour préparer la visite du Forum des Métiers qui se tient tous les ans à Chatel-Guyon pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du bassin Riom-Combrailles.

*Objectifs disciplinaires :*

- s'exprimer à l'oral (interviews et visioconférence cf. fiches)
- choisir son registre en fonction de son interlocuteur
- retranscrire fidèlement des propos et pratiquer l'écriture journalistique

*Objectifs interdisciplinaires :*

Permettre aux élèves de 3<sup>ème</sup> de réfléchir sur l'importance d'une information fiable, transmise par des professionnels, qui les aidera dans leur choix de formation future. Puis, par le biais du *Dix-15* partager leur expérience avec les autres collégiens.

Par la forme de l'exercice (interview), les aider à prendre du recul par rapport aux métiers qu'ils ont choisis de découvrir, et de confronter les résultats de leurs recherches théoriques au CDI et les informations fournies sur le forum.

### **Déroulement de la séquence**

1. Une séance d' 1 heure en classe (professeur de lettre et documentaliste) :

- initiation aux techniques journalistiques (à partir des fiches Clemi « Pour écrire un article de presse » et « l'interview »
- élaboration d'un questionnaire commun afin de cerner au mieux les caractéristiques d'un métier

2. Sur une matinée : les élèves sur le terrain mènent leurs interviews par groupe de deux.

3. Ecriture et mise en page des interviews au CDI (de 4 à 6 heures suivant les groupes).

4. Evaluation avec les critères suivants :

- expression écrite
- intérêt et précision des informations apportées
- respect des règles de l'interview
- originalité du titre, mise en page (illustration, typographie...)
- envoi pour publication sur le *Dix-15*.

5. Echange par visioconférence :

À la suite de ce travail, un échange par visioconférence a eu lieu entre notre classe de 3<sup>ème</sup> et une classe de 4<sup>ème</sup> du collège de Bourg-Lastic accompagnées de leurs professeurs principaux.

*Déroulement de la séance :*

1. Ouverture des échanges par les professeurs des deux classes.

2. Présentation et explication par deux ou trois élèves du collège de Bourg-Lastic du projet innovation « Découvrir les métiers et susciter l'oral avec les TIC ».

3. Prise de parole par chaque élève de la classe pour présenter le métier qu'il a choisi de découvrir et dire les raisons de son choix.

4. Prise de parole des élèves de Riom pour expliquer leur travail durant le carrefour des métiers et répondre aux questions des 4<sup>èmes</sup>.

5. Clôture de la séance par les professeurs : explication de la suite de cet échange interclasse : élaboration d'un diaporama par les élèves de 4<sup>ème</sup> qui sera évalué par les élèves de 3<sup>ème</sup> à l'aide d'une grille d'analyse qui sera ensuite commentée dans une deuxième visioconférence à venir.

**En 2005-2006** ce projet a fonctionné de la même façon. L'année prochaine, nous envisageons de l'intégrer à une progression en « troisième découverte professionnelle 3 heures ».

## **IV – justice et presse**

Il s'agit à partir d'un corpus d'articles de presse écrite traitant d'affaires de justice de découvrir un vocabulaire spécifique et d'aborder l'organigramme de la justice

### *Objectifs disciplinaires*

Éducation civique : programme de 4ème : organisation de la justice

Deux classes de quatrième de 21 (9 groupes de 2 et 1 groupe de 3 élèves ) et 24 élèves (12 groupes de 2 élèves).

½ classe en prise en charge par le professeur d'histoire - géographie en classe

½ classe prise en charge par la documentaliste au CDI

1 heure de recherche puis poursuite du travail sur une ou plusieurs heures de permanence

4 heures-classe documentaliste + heures à la demande

2ème quinzaine mars 2005

Supports de recherche de l'information : le quotidien choisi pour l'analyse et un dictionnaire.

### *Avant la séquence*

Deux abonnements ont été pris par le CDI sur 3 mois : *La Montagne*, quotidien régional et *Le Monde*, quotidien national.

- au fur et à mesure de l'arrivée des journaux, pointage des affaires de justices développées au jour le jour.

### **Déroulement de la séquence**

1. Au CDI, avec la documentaliste : analyse, tri des informations et recherche de vocabulaire

a) les groupes choisissent l'article qu'ils vont analyser étant entendu que pour pouvoir renseigner le questionnaire (annexe 2), ils doivent choisir une affaire jugée. L'intérêt du pointage antérieur permet de gagner un temps précieux.

b) tri des informations et réponses apportées au questionnaire.

c) recherche dans le dictionnaire : définitions des mots de la justice relevés dans l'article.

2. En classe avec leur professeur : apport didactique

reprise des différents questionnaires et synthèse : comment fonctionne la justice ? la structure, les instances.

### *Après la séquence*

3. Evaluation :

a) le travail préparatoire au CDI compte pour ¼ de la note de chaque groupe

b) les groupes sont invités à répondre à un questionnaire sur le travail effectué au CDI).

c) Pour le professeur de discipline, le travail effectué au CDI a permis de travailler sur 1 heure avec des ½ groupes sur Internet puis au moment de la restitution (cf. annexe 3 : grille d'analyse) de gagner du temps pendant le cours.

**En 2005-2006**, le partenariat Histoire-Géographie-Education civique s'est poursuivi à la demande de l'enseignant de discipline qui a jugé très positive l'expérience menée en 2004-2005. Le travail a concerné trois classes de quatrième et s'est déroulé selon les mêmes modalités. Un ajout : un dictionnaire du vocabulaire de la justice installé sur le réseau du CDI a permis aux élèves de chercher plus facilement les mots qu'ils ne connaissaient pas pour renseigner leur fiche de travail.

## **V- Le Club Journal du collègue**

Le journal est réalisé avec quinze élèves (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) encadrés par la documentaliste, tous les mardis entre 12h30 et 13h30.

Sur les quinze élèves, deux sont passionnés de dessin et s'occupent plus particulièrement des illustrations des articles. Ils font d'autre part une planche BD pour chaque édition du journal.

Tous les documents de travail sont en libre service au CDI, ce qui permet aux différents groupes de venir travailler à n'importe quel moment de liberté pour avancer son travail.

Pour un numéro, la première séance constitue la réunion du comité de rédaction où chacun s'exprime pour exposer ses idées d'articles, les participants vont alors se grouper par affinité et définir plus précisément leurs sujets.

Les deux ou trois séances suivantes sont consacrées aux recherches documentaires qui débouchent sur une première écriture, une première série de correction et de fil en aiguille, les articles prennent forme, les illustrations se mettent en place... En général, le chemin de fer est établi à ce moment-là, car les élèves ont un peu de recul / à leur travail et commencent à cerner la ligne global du journal.

Ce club est aussi l'occasion de s'essayer à l'informatique de réinvestir les connaissances acquises en technologie et d'apprendre des techniques nouvelles transmises par les élèves qui savent utiliser certains outils (le scanner par exemple ou un logiciel photo...)

*Périodicité* : 3 numéros du journal sur l'année scolaire

## **VI-Bilan**

L'objectif premier de l'enseignant documentaliste est de renvoyer l'image d'un CDI qui soit un lieu d'apprentissage et de culture, ouvert à tous, où il se passe toujours quelque chose (séquences pédagogiques, animations diverses, expos, clubs...) et où chaque élève peut apprendre différemment et/ou autrement.

Dans ce contexte, les collègues extérieurs aux différents projets sont de plus en plus curieux de ce qui se passe au CDI et des expériences qui s'y déroulent. Le fait que le lieu soit souvent occupé par des groupes d'élèves au travail et très actifs, dans un contexte différent et motivant (c'est ce qu'ils constatent), ne les laisse pas indifférents. Il faut donc noter que la fréquentation du CDI par les collègues va crescendo, ainsi que les demandes de travail en collaboration professeur - documentaliste/professeur de discipline.

La fréquentation du CDI par les élèves impliqués dans les différentes activités sur les médias d'information augmente, surtout pour les élèves non volontaires (par exemple, les élèves du 10-15, travail en Education civique, concours de La Une). Les élèves non impliqués dans les activités sont curieux du travail mené au CDI : ils viennent pour lire le journal du collège, pour lire les articles du 10-15, pour se tenir au courant de la préparation des articles du club journal.

Les actions actuelles doivent se poursuivre en 2006-2007. S'y ajouteront le 10-15 langues en partenariat avec le professeur d'espagnol ( cf. travail 2004-2006), le travail en partenariat avec le professeur d'éducation civique sur Internet site Reporters sans Frontières. D'autres projets peut-être...

Globalement, le bilan est positif aussi bien pour les professeurs de disciplines que pour le professeur documentaliste.

Restent les problèmes de gestion du temps et de disponibilité qui sont difficilement surmontables surtout dans le cadre du CDI où, à côté du rôle moteur à jouer dans la sensibilisation aux médias d'information, le(a) documentaliste a beaucoup d'autres missions à mener de front pour gérer au mieux le CDI.

---

## **ANNEXE 1**

### **Evaluation 10-15 collégien**

Tu as participé au 10-15 toute l'année ; pour pouvoir réfléchir sur la suite que nous allons donner à cette expérience, nous te demandons de répondre au questionnaire qui suit :

Pour toi, qu'a signifié ce projet ?

- En quelques lignes, essaie de dire ce que tu as aimé dans ce travail
- Ce que tu n'as pas aimé
- Si tu fais le bilan, que penses-tu avoir appris en menant cette expérience :  
/ aux différents sujets que tu as abordés  
/ à la façon de travailler ( groupe ; 2 professeurs ; gestion de ton temps ; utilisation des ordinateurs ...) et au travail demandé  
/ à ce que tu pensais savoir sur l'écriture journalistique

Si tu devais juger cette façon d'apprendre, tu dirais :

- je préfère un cours "normal"
- je préfère travailler seul (e)
- c'est important d'essayer par l'écriture de faire partager des informations, des opinions, des idées aux autres ?

En faisant ce travail sur toute l'année que penses-tu avoir appris sur le métier de journaliste (choix des sujets, objectivité, déontologie...) ?



Aujourd'hui, lorsque tu lis un journal ou que tu écoutes les informations, as-tu le sentiment de te comporter différemment / aux informations données, au journaliste qui les donne, au média utilisé (journal, radio, télévision) ?

## **ANNEXE 2**

### **Analyse d'un article de presse sur une affaire de Justice**

#### **Présentation du document :**

- . Source ( quelle publication ?) :
- . Nature du média ( quotidien, hebdomadaire, mensuel, presse régionale, nationale... :
- . Date de l'article :
- . Titre
- . Auteur.
- . Rubrique.
- . A quelle page se trouve l'article ( Une, page locale, nationale, dernière page) ?
- . Est-il illustré ? (nature de l'illustration, que représente-t-elle ?)
- . Nature de l'article ( Est-ce une brève, un article développé ?)

#### **L'affaire jugée**

- . Qui est jugé ? Le nom est-il donné ?
- . La personne jugée est-elle mineure, majeure ?
- . Par quel tribunal est-il (elle) jugé(e) ?
- . Est-ce un premier jugement ? Un deuxième jugement ?
- . Pour quelle infraction (faits incriminés-date) ?
- . Quels sont les éléments à charge ?
- . Quels sont les éléments à décharge ?
- . Quelle peine est requise (prison, amende...) ?
- . Quelle peine infligée (prison, amende...) ?
- . Combien de temps s'est écoulé entre le fait incriminé et le jugement ?

#### **Les acteurs de la justice :**

- . Quels professionnels de la Justice sont nommés ? leur rôle ? (qui juge, qui défend, qui réclame la peine ?)
- . Qui participe également au procès ?
- . Quels spécialistes interviennent ?
- . Qui assiste au procès ? (séance publique ou huis clos) ?

. **Les mots de la Justice** : Rechercher et relever des définitions (sur une feuille du classeur d'Education Civique)

#### **Justice et Presse**

- . Le journaliste reste-t-il neutre ? Souligne-t-il des incohérences ou zones d'ombres ? Met-il en cause les magistrats ?
- . L'article oriente-t-il l'opinion du lecteur ?
- . Au nom de quel grand principe de la Justice, le journaliste (chroniqueur judiciaire) peut-il assister à un procès ?

L'article permet-il de comprendre le fonctionnement de la Justice ? Justifie ta réponse.

**ANNEXE 3**

**Grille d'analyse**

Quels faits incriminés ?	Quels journaux ?			Quels tribu		
	Quotidien régional	Quotidien national	magazine	Tribunal d'instance	Tribunal correctionnel	d
<b>Menaces contre les personnes</b>						
<b>Outrage à personne dépositaire de l'autorité</b>						
Menaces						
Viol						
Violences						
Extorsion de fonds par force						
Non assistance à personne en danger						
Consommation d'alcool						
Ivresse publique manifeste						
Conduite en état d'ivresse						
Usage illicite de stupéfiants						
Port d'arme prohibé						
Homicides						
Attentat						
Crime contre l'Humanité						
<b>Atteintes contre les biens</b>						
Dégradations-Destruction						